

savons, qui serviront au cours de cette guerre. Nous levons une armée de soldats qui s'enrôlent de leur plein gré, non pas en aveugles mais dans un but; or le but que vise la grande majorité des soldats qui s'enrôlent à cette heure, c'est d'anéantir l'hitlerisme. Voilà qui devra se faire outre-mer et par des troupes aguerries. Si nous ne régions pas cette question de l'envoi d'une force expéditionnaire, m'est avis que nous verrons diminuer rapidement le nombre des recrues et baisser le moral de notre population. En second lieu, voici ce que je propose. Pour l'instant, le Canada sera représenté sur la ligne de feu par nos jeunes gens qui s'en vont servir dans les forces aériennes d'outre-mer. Le premier ministre a dit l'autre jour—je cite la page 37 du hansard—

...et l'expédition d'un personnel de l'air aguerri.

Le ministre du Revenu national (M. Ilsley) a répété aujourd'hui que des aviateurs seraient envoyés outre-mer aussitôt que possible. Ils seront la fleur de notre jeunesse, et je suggère qu'on leur permette de se battre à titre de Canadiens dans des escadrilles canadiennes, mais qu'on ne les envoie pas simplement comme des "orphelins de l'air", qui seront ignorés dans les escadrilles britanniques. Ceux qui parmi nous ont eu l'avantage de servir dans les troupes canadiennes durant la dernière guerre se rappellent l'émotion que nous ressentions à voir le nom "Canada" sur nos épaulettes. Ces jeunes aviateurs devraient être placés dans la même situation, suivis, encouragés et acclamés par cette nation comme jamais autre groupe de jeunes gens dans le passé.

Enfin, et c'est ma troisième suggestion, nous devons chercher à briser ce cercle vicieux de la hausse des prix. Il n'y a pas deux jours que nous sommes en guerre, et déjà les exploiters de guerre récoltent leur moisson. Voici le télégramme que j'ai reçu du maire de Vancouver, en date du 8 septembre:

Je propose que le Gouvernement intervienne immédiatement pour empêcher la manipulation des prix et l'accaparement de denrées alimentaires essentielles. Il y a déjà une hausse notable de prix ici sans la moindre justification. Si cet état de chose se continue ce sera un terrible coup porté aux assistés et aux petits salariés, et si ceux qui ont déjà fait cet accaparement ne sont pas forcés de rendre gorge il est inévitable qu'il en résultera un ressentiment justifiable et de l'agitation. Vous suggérez de tenter de faire nommer ici tout de suite le commissaire des marchés McGuigan pour protéger les droits de nos consommateurs. La situation locale est urgente.

J. Lyle Telford,
Maire.

Tous les membres de cette Chambre pourraient confirmer cela, je n'en doute pas. Il faut que cette manière d'agir cesse rapidement. Elle intéresse tous les Canadiens, et [M. Green.]

surtout, et d'une façon si désastreuse, les Canadiens assistés ou qui reçoivent de l'aide de l'Etat sous une forme ou une autre.

La *Gazette du Travail* de juillet montre qu'en mai, cette année, le Canada avait sur les bras près d'un million de citoyens qui touchaient des secours ou de l'aide du gouvernement. Le nombre exact est 934,000. De plus, des milliers de Canadiens sont sur le point de demander de l'assistance. Il y a des pensionnaires de la dernière guerre, des vétérans qui reçoivent des allocations, des gens qui touchent des pensions de vieillesse, des mères qui sont aidées par les provinces, et, finalement,—j'insiste là-dessus—je mentionnerai les ayants droit des jeunes gens qui s'enrôlent maintenant, les ayants droit de nos nouveaux soldats. Pour tous ceux-là la hausse des prix signifie une demi-famine.

La guerre actuelle est une guerre de nerfs, bien plus que la dernière. Comment pouvons-nous compter que les Canadiens ne s'énervent pas et ne perdront pas la tête dans de telles conditions? Le Gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour enrayer chaque hausse de prix, même s'il lui faut avoir recours aux autorités municipales à cette fin, et si l'on constate quelque augmentation inexcusable que la personne responsable soit traitée sommairement et avec rigueur. Dans la plupart de ces hausses de prix on pourrait découvrir quelque profiteur. Je ne pense pas qu'il faille très souvent s'en prendre au détaillant, mais quelque part dans ce domaine il y a un exploiteur. Si notre Code criminel n'atteint pas ces gens, il faudrait y apporter un amendement à cette session. Si l'on met fin sans tarder à cette affaire montée, en ce qui concerne les prix, car il en est ainsi, rien ne contribuera plus à relever le moral des Canadiens et à maintenir la confiance au Parlement.

M. MacNEIL: Nous en sommes maintenant arrivés au point où nous devons discuter l'étendue de notre participation militaire. A mon avis, cette question doit faire l'objet d'une appréciation grave, calme et délibérée. Nous ne pouvons prendre les importantes décisions qui en découlent en nous basant simplement sur le sentiment. C'est maintenant une question de stratégie nationale et l'on ne pourrait causer de plus grand tort au pays maintenant qu'en tentant de lui dicter sa stratégie en se laissant guider par une émotion irraisonnée. En tant que dominion nous sommes maintenant en guerre. La guerre est une entreprise effrayante et impitoyable. Elle réclame non seulement un jugement calme mais une stratégie bien conçue. Je me refuse personnellement à me laisser affoler par des mots d'ordre que l'on est en train de forger pour provoquer une